

Extrait d'un article de Marc Dufumier , agronome, enseignant-chercheur à AgroParisTech, membre du Comité de soutien de bio Consom'acteurs.

Bio et commerce équitable, quel rapport ?

« Le mouvement du commerce équitable est l'une des premières démarches de consommation responsable qui permet à des citoyens du Nord d'affirmer leurs préférences pour l'achat de marchandises labellisées, produites dans le respect des humains et de l'environnement.

Il s'efforce en effet depuis le début de mieux rémunérer celles des familles paysannes qui s'engagent à pratiquer une agriculture inspirée de l'agro-écologie, débouchant sur la fourniture de produits à faible coûts énergétiques et environnementaux.

La prime de développement accordée aux organisations de producteurs bénéficiaires du commerce équitable est donc conditionnée à la mise en œuvre de systèmes de production agricole diversifiés faisant un usage intensif des ressources naturelles renouvelables ou pléthoriques (l'énergie solaire pour la photosynthèse, le carbone du gaz carbonique de l'atmosphère pour la confection des sucres et des lipides, l'azote de l'air pour la fabrication des protéines, etc.) et ayant le moins recours possible aux intrants manufacturés (engrais de synthèse, produits phytosanitaires, antibiotiques, etc.).

Ces systèmes diversifiés sont aussi bien souvent ceux qui permettent aux agriculteurs de s'adapter aux dérèglements climatiques (en ne mettant pas tous les œufs dans le même panier), d'atténuer leurs émissions de gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane, protoxyde d'azote), de séquestrer du carbone dans la biomasse végétale et dans l'humus des sols, et de préserver une grande biodiversité domestique et spontanée au sein des agro écosystèmes locaux. »